

Clark University

Clark Digital Commons

History

Faculty Works by Department and/or School

2011

The revolutionary makeover of the imaginary emancipation decree

Wim Klooster

Clark University, wklooster@clarku.edu

Follow this and additional works at: <https://commons.clarku.edu/historyfac>



Part of the [History Commons](#)

Repository Citation

Klooster, Wim, "The revolutionary makeover of the imaginary emancipation decree" (2011). *History*. 55. <https://commons.clarku.edu/historyfac/55>

This Article is brought to you for free and open access by the Faculty Works by Department and/or School at Clark Digital Commons. It has been accepted for inclusion in History by an authorized administrator of Clark Digital Commons. For more information, please contact larobinson@clarku.edu, cstebbins@clarku.edu.

Le décret d'émancipation imaginaire : monarchisme et esclavage en Amérique du Nord et dans la Caraïbe au temps des révolutions

The revolutionary makeover of the imaginary emancipation decree

Wim Klooster



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/11944>

DOI : [10.4000/ahrf.11944](https://doi.org/10.4000/ahrf.11944)

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2011

Pagination : 109-129

ISBN : 978-2-200-92677-9

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Wim Klooster, « Le décret d'émancipation imaginaire : monarchisme et esclavage en Amérique du Nord et dans la Caraïbe au temps des révolutions », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 363 | janvier-mars 2011, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 22 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/11944> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.11944>



LE DÉCRET D'ÉMANCIPATION IMAGINAIRE : MONARCHISME ET ESCLAVAGE EN AMÉRIQUE DU NORD ET DANS LA CARAÏBE AU TEMPS DES RÉVOLUTIONS

Wim KLOOSTER

Dans les Amériques de l'époque coloniale, et notamment dans la Caraïbe, les esclaves sont souvent influencés par la rumeur annonçant qu'un roi a décrété leur émancipation, mais que les propriétaires d'esclaves ou les autorités coloniales refusent de le publier. Au nom de ces lois imaginaires, de nombreuses révoltes d'esclaves se déclenchent du milieu du xvii^e siècle jusqu'au cœur du xix^e, avec un apogée dans les années qui suivent la Révolution française.

Mots-clés : esclaves, révoltes, rumeurs, décrets royaux, monarchisme, Caraïbe.

Bien que les hommes nés en Afrique, ou descendants d'Africains, n'aient pas joué un rôle remarquable au cours de la guerre de l'Indépendance américaine (1775-1783), il n'y eut pas moins de trente mille d'entre eux qui servirent dans les deux camps, en tant que soldats, corsaires et auxiliaires¹. Nous n'avons pas de données fiables sur le nombre de Noirs et de mulâtres présents des deux côtés dans les guerres américaines d'indépendance vis-à-vis de l'Espagne (1810-1824), mais la participation d'esclaves, en particulier, fut marquante, tant sur les champs

(1) Philip D. MORGAN et Andrew Jackson O'SHAUGHNESSY, « Arming Slaves in the American Revolution », in *Arming Slaves from Classical Times to the Modern Age*, Christopher Leslie BROWN et Philip D. MORGAN (dir.), New Haven et Londres, Yale University Press, 2006, p. 80-208 : 192, 198-199. Cf. John Wood SWEET, *Bodies Politic : Negotiating Race in the American North, 1730-1830*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2003, p. 216.

de bataille que dans des rôles en dehors des combats. Nombre d'entre eux étaient charpentiers, calfats ou cuisiniers, pendant que d'autres construisaient des routes ou rassemblaient les subsistances². Le temps des Révolutions ne vit pas seulement des Noirs des Amériques se battre pour des causes qui, en définitive, étaient celles de leurs maîtres ; ils profitèrent aussi de l'agitation pour faire avancer leurs propres idées : il semble que les révoltes d'esclaves furent plus fréquentes au cours de cette période que jamais auparavant ni par la suite. Cet article étudie ces soulèvements avec pour toile de fond les réformes en Europe dans les dernières années du XVIII^e siècle et la Révolution française. Les révoltes d'esclaves inspirées par un décret d'émancipation imaginaire en seront le point central.

Un cas célèbre fut porté devant le parlement de Paris en 1770. Roc, un Noir, qui avait vécu en Louisiane en tant qu'esclave avant d'accompagner son maître en France, affirmait qu'il était né libre à Cayenne et avait été enlevé par des marins espagnols. Le parlement non seulement finit par rendre sa liberté à Roc, mais son avocat, Henrion de Pansey, utilisa sa défense pour présenter la critique de l'esclavage la plus exhaustive à cette date, en France³. L'esclavage faisait également l'objet d'attaques de l'autre côté de la Manche. En 1769, l'année même où Roc arriva en France, un esclave noir nommé James Somerset atteignit le sol anglais après une traversée depuis Boston avec son maître. En 1771, il s'enfuit. Repris, il encourut la peine d'exil, en tant qu'esclave, en Jamaïque, mais avant le départ de son bateau, Somerset soumit son cas à un tribunal. Son président, Lord Mansfield, décida que l'esclavage était illégal en Angleterre et rendit sa liberté à Somerset. Après le jugement concernant ce dernier, l'Angleterre devint un pôle d'attraction pour les Noirs en esclavage dans les colonies britanniques. En 1773, par exemple, des esclaves de Virginie tentèrent de monter à bord de vaisseaux anglais afin d'obtenir leur liberté de l'autre côté de l'océan. La Révolution et la guerre qu'elle déclencha ne firent qu'intensifier l'esprit de rébellion chez les esclaves, du Massachusetts à la Georgie. Alors que les patriotes mettaient en question leur propre subordination à la métropole, les Afro-américains commencèrent à contester l'autorité de leurs maîtres. En Caroline du Sud, les tensions furent si vives pendant la crise de la loi sur

(2) Peter BLANCHARD, *Under the Flags of Freedom : Slave Soldiers and the Wars of Independence in Spanish South America*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2008, p. 116.

(3) Sue PEABODY, « *There Are No Slaves in France* » : *The Political Culture of Race and Slavery in the Ancien Régime*, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 97-103.



le timbre que le corps législatif imposa l'interdiction d'importer pendant trois ans des esclaves africains⁴. Davantage d'esclaves que par le passé parvinrent à s'enfuir, devinrent marrons, ou, si possible, rejoignirent l'armée britannique.

Au début de la guerre de l'Indépendance américaine, le gouverneur de Virginie, John Murray, comte de Dunmore, fit une proclamation qui promettait l'octroi de la liberté aux esclaves qui, prenant les armes, s'engageaient à servir le roi. L'effet recherché était d'effrayer les propriétaires d'esclaves dans tout le Sud et d'encourager quinze cents esclaves à s'enfuir, lesquels portaient souvent avec des familles entières pour atteindre le quartier général de Dunmore. Malheureusement, deux tiers d'entre eux furent victimes d'une épidémie de fièvre typhoïde. Les hommes survivants furent soit engagés dans ce que l'on appela le régiment éthiopien, ou assignés à des tâches civiles, comme le furent les femmes noires⁵. Deux mille esclaves supplémentaires se placèrent du côté des forces britanniques pendant les années où la ville de New York était aux mains de celles-ci. Après la fin de la guerre, ils partirent pour la Nouvelle-Écosse, avec l'aide des Anglais, mais ils virent leur rêve d'une vie meilleure s'évanouir brusquement⁶. En tout, 24 000 Noirs se rallièrent à la cause britannique pendant la guerre, nombre quatre fois plus important que celui des Noirs qui luttèrent du côté américain.

Comme les commandants des Patriotes dans les Treize Colonies, les chefs blancs des mouvements pour l'indépendance dans l'Amérique

(4) Herbert APTHEKER, *American Negro Slave Revolts*, New York, Columbia University Press, 1943, p. 201-205. Julius Sherrard SCOTT III, « The Common Wind : Currents of Afro-American Communication in the Era of the Haitian Revolution », Thèse de doctorat, Duke University, 1986, p. 118. Peter WOOD, « "Liberty is Sweet" : African-American Freedom Struggles in the Years before White Independence », dans Alfred F. YOUNG (dir.), *Beyond the American Revolution : Explorations in the History of American Radicalism*, DeKalb, Ill., Northern Illinois University Press, 1993, p. 149-184 : 157-158. Cassandra PYBUS, « Jefferson's Faulty Math : The Question of Slave Defections in the American Revolution », *The William and Mary Quarterly* 62:2, avril 2005, p. 243-264 : 264.

(5) Adele HAST, *Loyalism in Revolutionary Virginia : The Norfolk Area and the Eastern Shore*, Ann Arbor, Mich., UMI Research Press, 1982, p. 72. Robert OLWELL, « "Domestick Enemies" : Slavery and Political Independence in South Carolina, May 1775-March 1776 », *The Journal of Southern History* 55:1 (février 1989), p. 21-48 : 41. Philip RANLET, « The British, Slaves, and Smallpox in Revolutionary Virginia », *The Journal of Negro History* 84:3 (été 1999), p. 217-226. Woody HOLTON, *Indians, Debtors, Slaves, and the Making of the American Revolution in Virginia*, Chapel Hill, University of North Carolina Press for the Omohundro Institute of Early American History and Culture, 1999, p. 153. Simon SCHAMA, *Rough Crossings : Britain, the Slaves and the American Revolution*, New York, HarperCollins, 2006, p. 67. Michael A. McDONNELL, *The Politics of War : Race, Class, and Conflict in Revolutionary Virginia*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2007, p. 137, 144, 148-149.

(6) SCHAMA, *Rough Crossings*, op. cit., p. 110-113.

espagnole hésitèrent souvent, voire refusèrent d'utiliser des esclaves comme soldats. Le Venezuela constitue un exemple : ce fut seulement lorsque la première république se trouva en danger que ses dirigeants incorporèrent des esclaves dans son armée. En mai 1812, le « dictateur » de la république, Francisco Miranda, proclama un enrôlement général d'esclaves, à qui l'on donnerait leur liberté après dix ans de service, terme bientôt raccourci à quatre ans. Ce décret rencontra l'hostilité de la population asservie. Peut-être du fait que l'archevêque donna des instructions aux prêtres dans les paroisses de ne pas tenir compte du décret, les Noirs dans les vallées de l'est et dans les zones côtières entrèrent en rébellion et eurent recours au vandalisme et au meurtre. Leur cri de guerre était « Viva el Rey »⁷. Ailleurs dans les colonies espagnoles les esclaves se mirent aussi automatiquement du côté des régimes royalistes contre leurs propriétaires créoles ou détruisirent tout simplement des haciendas et tuèrent quiconque était Blanc. La région de Patía en Nouvelle-Grenade, où se trouvaient un certain nombre de villages marrons, resta fortement attachée à la monarchie espagnole tout au long des années 1810⁸.

Rumeurs d'émancipation

Les esclaves ne firent pas que rejoindre l'une ou l'autre des factions en guerre, mais souvent ils mirent en branle leur propre rébellion dans le but de se libérer eux-mêmes. Quand se révoltèrent-ils ? On note une remarquable toile de fond commune à beaucoup de révoltes d'esclaves, voire peut-être à la plupart d'entre elles, au temps des Révolutions. Ce qui, souvent, déclencha les actions des esclaves, fut la rumeur qu'une émancipation avait été décrétée dans la métropole en Europe, mais que les autorités locales ou les propriétaires d'esclaves différaient leur libération. Dans certaines versions de cette rumeur, les esclaves ne devaient pas être libérés complètement, mais on leur accordait trois jours, ou plus, par

(7) José de AUSTRIA, *Bosquejo de la historia militar de Venezuela*, Caracas, Academia Nacional de Historia, 1960, t. I, p. 330. José Domingo DIAZ, *Recuerdos sobre la rebelión de Caracas*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1961, p. 106. John V. LOMBARDI, *The Decline and Abolition of Negro Slavery in Venezuela, 1820-1854*, Westport, Conn., Greenwood Publishing Corporation, 1971, p. 37-38. Stephen K. STOAN, *Pablo Morillo and Venezuela, 1815-1820*, Columbus, Ohio, Ohio State University Press, 1974, p. 38.

(8) Brian R. HAMNETT, « Popular Insurrection and Royalist Reaction : Colombian Regions, 1810-1823 », dans John R. FISHER, Allan J. KUETHE, et Anthony MCFARLANE (dir.), *Reform and Insurrection in Bourbon New Granada and Peru*, Baton Rouge et Londres, Louisiana State University Press, 1990, p. 292-326 : 312.



semaine. La foi en un décret imaginaire fut le catalyseur pour les deux soulèvements d'esclaves qui réussirent le mieux dans les Amériques : celui, légendaire, de Saint-Domingue, et l'autre, quasiment inconnu, dans l'île danoise de Sainte-Croix (1848).

Historiquement, les bruits faisant état d'assentiment royal tacite ou explicite à propos d'actions de masse ne sont pas limités aux populations asservies. Au début des temps modernes en Europe, des foules passaient souvent à l'action après avoir reçu des encouragements des autorités, ou ce qu'elles prenaient pour tels, même si c'était une erreur. Elles pouvaient alors avoir le sentiment de respecter la loi, et non de la violer ; un tel sentiment de légitimité pouvait aider à surmonter bien des inhibitions. Il suffit simplement de penser au massacre de la Saint-Barthélemy ou aux incendies qu'allumèrent les paysans français pour brûler les archives et les châteaux de leurs seigneurs durant l'été 1789.

Dans une étude qui fait autorité, deux psychologues ont affirmé que les rumeurs « fournissent parfois une interprétation plus large de diverses particularités incompréhensibles de l'environnement, et de ce fait jouent un rôle éminent dans le dynamisme intellectuel destiné à rendre intelligible le monde alentour »⁹. Les individus ont tendance à réduire l'incertitude de manière sélective en transmettant des rumeurs : la recherche montre qu'ils ne le font que lorsque le sujet est significatif à leurs yeux¹⁰. Les rumeurs sont omniprésentes dans l'histoire. Un historien de l'Inde coloniale a ajouté que « la rumeur est un vecteur d'insurrection à la fois *universel* et *nécessaire* dans toute société préindustrielle, sans langue écrite »¹¹. Tous ceux qui étudient les révoltes antérieures aux temps modernes ou du début des temps modernes décèleront donc le mécanisme des rumeurs.

Les rumeurs d'émancipation dans l'Amérique esclavagiste n'étaient pas de nature générique. Elles appartiennent à une catégorie spéciale de bruits qui impliquent le mécontentement de personnes déshéritées qui avaient le sentiment qu'elles étaient dépouillées de quelque chose qui, légitimement, leur appartenait¹². Les insurgés admettaient implicitement

(9) Gordon W. ALLPORT et Leo POSTMAN, *The Psychology of Rumor*, New York, Henry Holt and Company, 1947, p. 38. Voir également Michel-Louis ROUQUETTE, *Les rumeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975.

(10) Nicholas DIFONZO et Prashant BORDIA, *Rumor Psychology : Social and Organizational Approaches*, Washington, DC, American Psychological Association, 2007, p. 73.

(11) Ranajit GUHA, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Delhi, Oxford University Press, 1983, p. 251.

(12) Tamotsu SHIBUTANI, *Improvised News : A Sociological Study of Rumor*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Company, Inc., 1966, p. 46-47.

l'existence d'un document qui proclamait leur liberté, ou la plaçait hors d'atteinte. Il semble que de nombreux partisans du chef rebelle Túpac Amaru, dans les années 1780, au Pérou, pensaient que le roi lui-même avait pris position en leur faveur. Ils affirmaient qu'ils avaient rejoint le mouvement après avoir appris que Túpac avait obtenu un décret du roi l'autorisant à supprimer une large gamme d'abus¹³.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, en Europe, les paysans se rebellèrent souvent, croyant que le roi était de leur côté, ou même voulait les libérer de certaines obligations. Cependant, leurs seigneurs et les autorités locales ne suivaient pas¹⁴. Dans la Russie impériale, des rumeurs sur l'émancipation des serfs circulaient avec régularité, le tsar étant la source de la liberté. Ce mythe tsariste poussa de nombreux paysans à agir. Même après que le ser-vage eut été finalement mis hors la loi, un mythe nouveau émergea selon lequel les anciens serfs recevraient des terres gratuitement, sans condition aucune¹⁵. En 1902 encore, un document qui consignait cette liberté enflamma l'imagination de paysans mettant à sac une propriété à Poltava, dans le centre de l'Ukraine. Ils étaient convaincus qu'ils agissaient au nom du tsar, et il se peut qu'ils l'aient fait sur la foi d'une rumeur qui suggérait également l'existence d'un document sacré. Ces bruits faisaient état de ce qu'« un général, émissaire du Tsar, était arrivé en provenance de Saint-Petersbourg, chargé de la mission de proclamer au peuple un manifeste écrit “en lettres d'or” »¹⁶.

D'où viennent toutes ces rumeurs ? Sont-elles répandues par des conspirateurs malveillants ? Il se peut que cela ait été le cas, parfois, mais

(13) Scarlett O'PHELAN GODOY, « El mito de la “independencia concedida” : Los programas políticos del siglo XVIII y del temprano XIX en el Perú y Alto Perú (1730-1814) », dans Alberto FLORES GALINDO (dir.), *Independencia y revolución (1780-1840)*, Lima, Instituto Nacional de Cultura, 1987, p. 145-199, 165-166.

(14) Jerome BLUM, *The End of the Old Order in Rural Europe*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1978, p. 335. Il est remarquable de constater qu'un historien qui a étudié plus de 1100 révoltes de paysans en Italie, en France et en Flandres au cours de la période de 1200 à 1425 n'en ait trouvé qu'une seule pour laquelle un document contemporain suggère de faire une distinction entre le bon roi et ses conseillers : Samuel K. COHN, Jr., *Lust for Liberty : The Politics of Social Revolt in Medieval Europe, 1200-1425. Italy, France, and Flanders*, Cambridge, Mass., et Londres, Harvard University Press, 2006, p. 139. L'explication n'est pas que les paysans ne parvenaient pas à faire cette distinction ; je suggérerais plutôt que leur attitude n'a pas laissé de trace sur le papier.

(15) Roxanne EASLEY, *The Emancipation of the Serfs in Russia : Peace Arbitrators and the Development of Civil Society*, New York, Routledge, 2009, 111.

(16) E.J. HOBBSBAWM, *Primitive Rebels : Studies in Archaic Forms of Social Movement in the 19th and 20th Centuries*, New York, Frederick A. Praeger, 1959, p. 186. De la même manière, aujourd'hui les Marrons de Jamaïque considèrent les traités qu'ils ont signés avec les autorités britanniques au XVIII^e siècle, reconnaissant leur autonomie, comme des « chartes sacrées ». Kenneth M. BILBY, *True-Born Maroons*, Gainesville, Fl., University Press of Florida, 2005, p. 274.



habituellement, il semblerait que ces bruits étaient « improvisés au sein de la communauté insurgée, non comme un dispositif conscient pour rassembler les individus, mais spontanément, sans réflexion préalable [...] Cependant, vu de l'autre côté, du point de vue de leurs adversaires, cette [...] manière de procéder pouvait paraître très motivée »¹⁷. Un argument en faveur de la propagation spontanée des rumeurs à propos des décrets d'émancipation est qu'elles avaient tendance à trouver leur source dans des affirmations de Blancs¹⁸. Ceci fut le cas aux Bermudes en 1669, le plus ancien exemple que j'aie trouvé de rumeur d'émancipation dans le monde atlantique. Un certain nombre d'esclaves adressèrent une pétition au gouverneur pour qu'il les libère au motif qu'ils étaient chrétiens par baptême. Il est vraisemblable qu'ils y aient été encouragés par un bruit dans ce sens propagé, semble-t-il, par George Garrett, un Blanc. Déclaré coupable, Garrett fut condamné à recevoir 21 coups de fouet, et obligé de porter un papier accroché sur le dos, avec le texte : « George Garrett condamné au fouet pour avoir fait l'annonce fausse que les Nègres indigènes doivent être libérés sur ordre de leurs royales majestés ». Étant donné que de nombreux habitants de l'île, tant Noirs que Blancs, virent ce message, la rumeur se répandit comme une traînée de poudre¹⁹. Comme pour les rumeurs en général, il se peut qu'elle ne se soit pas éteinte, ni même affaiblie, mais qu'elle ait été mise en sommeil. Treize ans plus tard, une remarque désinvolte d'un capitaine de bateau de passage fut probablement ce qui remit en circulation ce même bruit²⁰.

Comme aux Bermudes, les Blancs étaient à l'origine des rumeurs d'émancipation pour les esclaves en Virginie en 1730, et dans le Maine en 1777²¹. Dans ce dernier cas, un habitant de Scarborough (Maine) revint de Boston chez lui, racontant l'histoire que le tribunal général avait déclaré que tous les esclaves nègres étaient libres. « Sans tarder il embaucha comme ouvrier un des esclaves "libérés" de la ville, pour qui son maître dut faire appel pour réparation auprès du tribunal général lorsqu'il

(17) GUHA, *Elementary Aspects*, op. cit., p. 262.

(18) Cf. DIFONZO et BORDIA, *Rumor Psychology*, op. cit., p. 100.

(19) Virginia BERNHARD, *Slaves and Slaveholders in Bermuda, 1616-1782*, Columbia, Missouri et Londres, University of Missouri Press, 1999, p. 137-138.

(20) *Ibid.*, p. 193-195.

(21) Pour la rébellion en Virginie, voir : Anthony S. PARENT, Jr., *Foul Means : The Formation of a Slave Society in Virginia, 1660-1740*, Chapel Hill et Londres, University of North Carolina Press for the Omohundro Institute of Early American History and Culture, 2003, p. 159-160. Brendan McCONVILLE, *The King's Three Faces : The Rise and Fall of Royal America, 1688-1776*, Chapel Hill, University of North Carolina Press for the Omohundro Institute of Early American history and Culture, 2006, p. 177.

découvrit que c'était une fausse rumeur »²². D'habitude, cependant, on ne pouvait rattacher les bruits à une seule source. Quatre esclaves rebelles qui furent interrogés en Nouvelle-Grenade en 1781, firent chacun un récit différent : l'un d'entre eux avait entendu par hasard ses maîtres discuter du décret d'émancipation, un autre en attribua l'origine à un officier municipal, le troisième fit état d'un scribe mulâtre, et le quatrième esclave était d'avis que le défunt gouverneur de la province avait caché le décret, ce pour quoi il brûlait à présent en enfer²³.

Bien que les historiens l'aient rarement remarqué, certaines révoltes d'esclaves aux Amériques eurent nettement des accents millénaristes²⁴. Au cours du soulèvement au Venezuela en 1749, un homme, le sergent des Noirs libres, affirma qu'un Noir créole de Cadix (Espagne), lui avait dit que l'évêque dont on attendait l'arrivée en provenance d'Espagne viendrait avec le décret d'émancipation. Il serait également accompagné de quatre croisés noirs à cheval. Un esclave, interrogé plus tard, déclara que depuis la mort d'un ancien membre du conseil municipal, son esprit errait, monté sur un cheval blanc – référence manifeste au second avènement du Christ. Le cheval l'avait emmené en Espagne, d'où il était revenu avec le décret de libération²⁵.

On remarqua également le millénarisme des esclaves au début de la Révolution américaine. En juillet 1775, un conseil de sécurité en Caroline du Sud fut informé que l'on avait découvert « que plusieurs esclaves dans le voisinage s'agitaient et tentaient de provoquer une insurrection générale ». Les autorités firent arrêter les principaux meneurs de

(22) James S. LEAMON, *Revolution Downeast : The War for American Independence in Maine*, Amherst, Mass., The University of Massachusetts Press, 1993, p. 143.

(23) Mario AGUILERA PENA, *Los Comuneros : Guerra social y lucha anticolonial*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, 1985, p. 177.

(24) Alida METCALF, « Millenarian Slaves? The Santidade de Jaguaripe and Slave Resistance in the Americas », *The American Historical Review* 104:5 (décembre 1999), p. 1531-1559 : 1533. Renée SOULODRE-LA FRANCE, « Los esclavos de su Magestad : Slave Protest and Politics in Late Colonial New Granada », dans Jane LANDERS et Barry M. ROBINSON (dir.), *Slaves, Subjects, and Subversives*, Albuquerque : University of New Mexico Press, 2006, p. 175-208 : 190.

(25) Héctor GARCIA CHUECOS, « Una insurrección de negros en los días de la Colonia », *Revista de Historia de América*, n° 29 (juin 1950), p. 67-76:71. Des esclaves en rébellion à Sainte-Croix (possession du Danemark) en 1848 croyaient qu'un homme qui était parti pour le Danemark apporterait la liberté à son retour, mais puisqu'il n'était pas encore arrivé, les esclaves devaient trouver une autre manière de l'obtenir : Svend E. HOLSOE, « The Beginning of the 1848 Emancipation Rebellion on St. Croix », dans George F. TYSON (dir.), *Bondmen and Freedmen in the Danish West Indies : Scholarly Perspectives*, U.S. Virgin Islands, Virgin Islands Humanities Council, 1996, p. 160-169 : 164. Pour un phénomène semblable au début des temps modernes en Europe, voir : Peter BURKE, *Popular Culture in Early Modern Europe*, New York, Harper & Row, 1978, p. 152-153.



la révolte projetée et rassemblèrent les témoignages de ces suspects. Une fois encore, ils désignaient un homme blanc, dans ce cas un Écossais du nom de Burnet qui, disait-on, avait pendant longtemps été prédicateur, s'adressant aux Noirs dans les bois, et autres lieux. Un des esclaves accusés témoigna qu'un autre suspect l'avait averti que Burnet disait à ses auditeurs noirs que « le vieux roi avait reçu un livre de Notre Seigneur, selon lequel il devait changer le monde (ce qui signifiait libérer les Nègres) », mais il était mort et avait rejoint l'enfer pour n'avoir pas suivi ses instructions divines. Cependant, « le jeune roi, c'est-à-dire le souverain actuel, se trouvait en possession du livre, et était sur le point de changer le monde et de libérer les Nègres. Sur la base de ce témoignage par ouï-dire, les officiels de la paroisse de St. Bartholomew arrêtaient Burnet et l'envoyèrent à Charleston pour un interrogatoire plus poussé ». Burnet nia avoir une quelconque connaissance du livre et fut relâché²⁶.

Ce qui, aux yeux des esclaves, empêchait ces documents sacrés d'avoir leur effet escompté était que les pouvoirs en place – les propriétaires d'esclaves et les autorités politiques – dissimulaient délibérément le texte. À la Nouvelle-Grenade, on dit que le fils d'un Noir libéré prétendait même avoir vu le décret royal, caché dans la capitale. Les possesseurs d'esclaves volèrent le document, d'après l'histoire que l'on racontait, afin que les esclaves ne connussent jamais la vérité²⁷. Cette croyance n'était pas aussi bizarre que les apparences semblent l'indiquer. En France, les réactions aux bouleversements révolutionnaires qui commencèrent en 1789 montrent combien les esclaves avaient raison de penser que de bonnes nouvelles pour eux ne seraient pas rendues publiques dans les colonies. Même l'information sur la prise de la Bastille et la chaîne d'événements qui en découla fut, d'abord, passée sous silence dans les colonies. Les esclaves en provenance de Saint-Domingue arrivant en France étaient immédiatement renvoyés avant d'être en mesure d'entendre parler de la Révolution. Les capitaines des bateaux quittant la France pour la traversée inverse devaient laisser les sacs de courrier derrière eux. La Déclaration des droits de l'homme, en particulier, passait pour un document dangereux²⁸. On estimait qu'un décret du 15 mai 1791, accordant le droit de

(26) Jim PIECUCH, *Three Peoples, One King: Loyalists, Indians, and Slaves in the Revolutionary South, 1775-1782*, Columbia, S.C., The University of South Carolina Press, 2008, p. 78-79.

(27) Renée SOULODRE-LA FRANCE, « Socially Not So Dead! Slave Identities in Bourbon New Granada », *Colonial Latin American Review* 10:1 (2001), p. 87-103 : 94.

(28) P.J. LABORIE, *Réflexions sommaires adressées à la France et à la colonie de S. Domingue*, Paris, Imprimerie de Chardon, 1789?, p. 4-5n. *Observations de M. de Cocherel*,

vote à tous les adultes de sexe masculin, payant l'impôt et nés de parents libres, présentait, quoique édulcoré, des menaces telles que les marchands dans tous les grands ports français étaient paralysés de peur. Les autorités d'un département suspendirent provisoirement le départ de bateaux vers les colonies pour les empêcher de transporter des « lettres incendiaires ». Mais, bien sûr, on ne pouvait arrêter la propagation des nouvelles²⁹.

L'impact du réformisme, de l'abolitionnisme, et de la Révolution française

Ainsi que l'a révélé David Geggus, le décret d'émancipation caché joua un rôle dans au moins vingt révoltes d'esclaves, qui eurent lieu ou furent projetées, au cours de la période de 1789 à 1832. Parmi celles-ci figurent les rébellions les plus importantes de l'histoire du Nouveau Monde³⁰. Ce ne fut pas seulement le climat révolutionnaire qui incita les esclaves à passer à l'action. Le réformisme, l'amélioration des conditions et l'antiesclavagisme eurent également cet effet. Dans les colonies espagnoles, un décret émanant du roi Charles IV en 1789 eut des implications de longue portée, du fait qu'il réglementait le traitement que les esclaves devaient recevoir de leurs maîtres, stipulant que les propriétaires d'esclaves devaient exempter ces derniers de travail avant le lever du soleil, après son coucher, ou les jours de fêtes catholiques. Ils devaient permettre aux esclaves d'interrompre leur travail pour, pendant deux heures chaque jour, s'occuper de leurs propres jardins potagers. Les maîtres devaient encourager leurs esclaves à se marier, et il leur incombait de s'occuper des esclaves âgés et malades. Les autorités à La Havane et à Caracas firent tout ce qu'elles purent pour garder secret ce code de l'esclavage, mais sans résultat³¹.

La nouvelle de ce code eut des conséquences notables. Au Venezuela,

Député de Saint-Domingue, à l'Assemblée Nationale, sur la demande des Mulâtres, Paris, Imprimerie de Clousier, 1789, p. 11-12. Laurent DUBOIS, *Avengers of the New World : The Story of the Haitian Revolution*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2004, p. 77.

(29) *Journal général politique, de littérature, et de commerce*, 16 juin 1791. *Délibération des quatre Comités réunis de Constitution, de Marine, d'Agriculture & Commerce & des colonies. Du 12 septembre 1791*, Paris, Imprimerie Nationale, 1791, p. 3, 11. Cf. Pierre-Victor, baron MALOUEY, *Opinion de M. Malouet, sur la Législation des Colonies, relativement à l'état des personnes et au régime intérieur*, Paris?, s.n., non daté, p. 14.

(30) David Patrick GEGGUS, « Slavery, War, and Revolution in the Greater Caribbean, 1789-1815 », dans David Barry GASPARD et David Patrick GEGGUS (dir.), *A Turbulent Time : The French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1997, p. 1-50 : 7-8.

(31) SCOTT, « The Common Wind », *op. cit.*, p. 153.



le code de l'esclavage redonna souffle à la conviction qui, pendant des décennies, avait été en sommeil, selon laquelle le roi avait promulgué un décret qui impliquait la libération immédiate pour tous les esclaves. Certains Noirs prirent ces nouvelles à propos du code comme s'il s'agissait de la confirmation d'une croyance qui avait disparu en 1749. En 1790, la frustration face à ce que les esclaves considéraient comme de l'obstruction vis-à-vis des décrets d'émancipation causa des émeutes de peu d'envergure au Venezuela et à Cuba – et dans les deux villes de Caracas et de La Havane, les détenteurs d'esclaves avaient, en premier lieu, protesté contre la publication du décret. Les années suivantes, les rumeurs firent leur apparition à d'autres endroits³². Les propriétaires d'esclaves de diverses colonies espagnoles parvinrent à abroger le code en 1794, craignant sans doute un soulèvement comme à Saint-Domingue³³. Au début du XIX^e siècle, les débats aux Cortes espagnoles et la constitution de Cadix à laquelle ils donnèrent naissance réintroduisit les rumeurs d'un décret d'émancipation. En dépit du fait que le roi Ferdinand VII était sous la garde des Français, on lui attribua d'avoir accordé leur liberté aux esclaves³⁴.

Comme les esclaves dans les Antilles espagnoles, ceux des Caraïbes britanniques au début du XIX^e siècle crurent, à tort, que leur roi était en faveur de l'abolition. On considérait qu'il avait à cœur les intérêts propres des esclaves. La rumeur d'émancipation royale encouragea les esclaves en rébellion à la Barbade, à la Jamaïque et à Demerara (Guyana) au cours des deux dernières décennies qui connurent l'esclavage. Dans cette dernière colonie, le gouverneur britannique rapporta que les esclaves supposaient vrai que « Dieu les avaient créés de la même chair et du même sang que les Blancs, qu'ils étaient fatigués d'être leurs esclaves, que leur bon

(32) Gloria GARCIA RODRIGUEZ, *La esclavitud desde la esclavitud : La visión de los siervos*, México, Centro de Investigación Científica « Ing. Jorge L. Tamayo », A.C., 1996, p. 69-89. Laurent DUBOIS, *A Colony of Citizens : Revolution and Slave Emancipation in the French Caribbean, 1787-1804*, Chapel Hill et Londres, University of North Carolina Press, 2004, p. 106-107.

(33) SCOTT, « The Common Wind », *op. cit.*, p. 147-157. Ildefonso LEAL, « La aristocracia criolla venezolana y el código negrero de 1789 », *Revista de Historia* [Caracas], II (1961), p. 61-81. Consuelo NARANJO OROVIO, « La amenaza haitiana, un miedo interesado : poder y fomento de la población blanca en Cuba », dans María Dolores GONZALEZ-RIPOLL, Consuelo NARANJO, Ada FERRER, Gloria GARCIA, et Josef OPATRYN, *El rumor de Haití en Cuba : temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2004, p. 83-178 : 89. Voir, pour le texte intégral du code des esclaves, de Miguel ACOSTA SAIGNES, *Vida de los esclavos negros en Venezuela*, La Habana, Casa de las Américas, 1978, p. 254-258.

(34) Guillermo A. BARALT, *Esclavos rebeldes : Conspiraciones y sublevaciones de esclavos en Puerto Rico (1795-1873)*, Río Piedras, P.R., Ediciones Huracán, 1982, p. 29.

roi avait envoyé des ordres afin qu'ils soient libérés et qu'ils ne travaillent plus »³⁵. Dans ce cas, ce qui avait mis en circulation ce bruit a été établi. Quelques mois auparavant, un des chefs de file de la campagne anties-clavagiste en Grande-Bretagne avait présenté une motion à la Chambre des Communes, qui prévoyait l'émancipation de tous les enfants esclaves après une date précise, la limitation des châtimets infligés aux esclaves, la permission à ces derniers de se marier et, en fin de compte, l'abolition totale de l'esclavage³⁶.

Les activités de la Société des Amis des Noirs, l'association abolitionniste en France³⁷, eurent également une influence sur les révoltes d'esclaves. De nombreux soulèvements furent motivés – du moins en partie – par la conviction qu'un document d'émancipation avait été présenté, mais était caché. Les esclaves furent les témoins de la crainte que les abolitionnistes insufflaient à leurs propres maîtres. En particulier, une lettre que la Société envoya à tous les bailliages de France responsables de l'élection des députés en 1789, demandant aux États généraux de s'occuper eux-mêmes de la liberté des esclaves, a peut-être contribué à persuader les esclaves martiniquais que l'esclavage avait été aboli en France³⁸. Il est cependant difficile de démêler l'influence des abolitionnistes des événements qui constituèrent la Révolution française. Comme les nouvelles à propos de ce qui se passait à Paris coïncidaient avec des récits sur le pouvoir grandissant de la Société, les esclaves en Martinique, qui croyaient que le roi et ses conseillers avaient proclamé leur libération, soulevèrent cette question auprès des autorités. Après qu'on leur eut dit que c'était une erreur, ils écrivirent deux pétitions, mais sans résultat. Ils s'attendaient à ce que l'émancipation soit proclamée le dimanche 30 août. Lorsque ceci ne se produisit pas, les esclaves commencèrent à se rassembler par centaines. Trois cents d'entre eux

(35) Michael CRATON, « Slave Culture, Resistance and the Achievement of Emancipation in the British West Indies, 1783-1838 », dans James WALVIN (dir.) *Slavery and British Society, 1776-1846*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1982, p. 100-122 : 103, 105, 120.

(36) Emilia VIOTTI DA COSTA, *Crowns of Glory, Tears of Blood : The Demerara Slave Rebellion of 1823*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 177.

(37) Marcel DORIGNY et Bernard GAINOT, *La Société des Amis des Noirs, 1788-1789 : Contribution à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, Paris, Éditions UNESCO, 1998. Yves BENOT et Marcel DORIGNY (dir.) *Grégoire et la cause des Noirs (1789-1831)*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'Outre-Mer et de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne, 2005.

(38) Gabriel DEBIEN, *Études antaillaises (xviii^e siècle)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1956, p. 119. Léo ELISABETH, *La société martiniquaise aux xvii^e et xviii^e siècles, 1664-1789*, Paris, Editions Karthala, Fort-de-France, SHM, 2003, p. 447, 450-453.



s'enfuirent dans les montagnes, pour finalement revenir au bout de quelques jours³⁹.

À Saint-Domingue, de nombreux travailleurs dans les champs crurent, dès décembre 1789, que Louis XVI les avait libérés, mais que les propriétaires d'esclaves avaient étouffé la nouvelle. Le roi avait, disait-on, déjà fixé le « jour du jubilé »⁴⁰. Moins de deux ans plus tard, cette idée refit surface alors que les esclaves étaient en train de préparer leur insurrection générale dans la province du nord. Lorsque le jour arriva où il fallut décider d'une date, un homme lut une déclaration selon laquelle le roi et l'Assemblée en France avaient rendu public un décret dans l'intérêt des esclaves. Ils ne devaient plus être fouettés, et disposeraient de trois jours de liberté par semaine, document dont les autorités locales, paraît-il, ne tenaient pas compte. Cette rumeur fut si forte qu'elle contribua au déclenchement de la Révolution à Saint-Domingue⁴¹.

L'émancipation de tous les esclaves dans les colonies françaises, ainsi que décrétée par la Convention le 16 pluviôse an II (4 février 1794), fut évidemment bien accueillie par les populations esclaves dans tout l'espace Caraïbe. La liberté apparut, soudain, comme une perspective réaliste. Ce n'est peut-être pas une coïncidence si aucune autre période ne connut autant de révoltes d'esclaves que l'année suivante, 1795. À Coro (Venezuela), le chef noir charismatique d'une rébellion fut largement suivi à la fois par les esclaves et par les Noirs libres. Il s'attira les faveurs du premier groupe grâce à une nouvelle version du décret d'émancipation imaginaire, tout en promettant à ceux du second groupe qu'ils seraient récompensés par des postes de dirigeants dans la nouvelle république pour avoir aidé les esclaves à mener à bien leur insurrection⁴².

En Louisiane, autre colonie espagnole, la rumeur à propos d'un décret imaginaire se répandit également en 1795. On portait au crédit du roi d'Espagne la publication d'un décret, que le gouverneur de la colonie n'aurait pas mis en application après avoir subi des pressions de la part des

(39) Robin BLACKBURN, *The Overthrow of Colonial Slavery 1776-1848*, London et New York, Verso, 1988, p. 172. DUBOIS, *Avengers of the New World*, *op. cit.*, p. 79-80.

(40) Clarence J. MUNFORD et Michael ZEUSKE, « Black Slavery, Class Struggle, Fear and Revolution in St. Domingue and Cuba, 1785-1795 », *The Journal of Negro History* 73:1/4 (hiver-automne, 1988), p. 12-32 : 21.

(41) Carolyn E. FICK, *The Making of Haiti : the Saint Domingue Revolution from Below*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1990, p. 91. DUBOIS, *Avengers of the New World*, *op. cit.*, p. 106-107.

(42) *Documentos de la insurrección de José Leonardo Chirinos*, Caracas, Fundación Historia y Comunicación, 1994, p. 66-67.

planteurs – c'est ce que les esclaves se disaient entre eux. Il en résulta une révolte avortée⁴³. La même année, le plus important soulèvement de son histoire ébranla l'île de Curaçao aux Antilles néerlandaises. Les esclaves pensaient qu'après l'invasion réussie de la république néerlandaise par une armée française, plus tôt cette année-là, l'émancipation déclarée pour les esclaves dans les colonies françaises s'étendrait à leur île. On rapporta que leur meneur dit : « On nous a beaucoup infligé de mauvais traitements, nous ne cherchons pas à faire de mal à qui que soit, mais aspirons à la liberté. Les Noirs français ont été libérés, la Hollande a été conquise par les Français, nous devons donc nous aussi être libres »⁴⁴. La même logique – qui n'impliquait pas un document d'émancipation – fut utilisée par des esclaves dans les Antilles françaises tout de suite après le déclenchement de la Révolution française. Certains esclaves à Saint-Domingue affirmaient que « les esclaves blancs [de France] ont tué leurs maîtres, et [sont] aujourd'hui libres ». Les Noirs devraient suivre leur exemple, se saisir de la terre et se gouverner eux-mêmes. À la Guadeloupe, les esclaves domestiques persuadèrent ceux qui travaillaient dans les champs dans dix-sept plantations que, puisque les Français avaient détrôné leur roi, ils étaient libres de rejeter leur joug. Leur révolte fut cependant contrecarrée par des pluies violentes. Après que leur plan eut filtré, cinq esclaves furent pendus sur la place publique⁴⁵.

Les esclaves qui projetaient de se révolter en Louisiane avaient débattu de la possibilité d'une invasion française, auquel cas ils se seraient rangés du côté des Français pour l'amour de la liberté et de l'abolition⁴⁶. De leur part, il ne s'agissait pas simplement de prendre leurs désirs pour des réalités. Non seulement il existait un véritable complot des Français, mais en 1795, la guerre sur mer et sur terre sous les ordres de Victor

(43) Gilbert C. DIN, *Spaniards, Planters, and Slaves : The Spanish Regulation of Slavery in Louisiana, 1763-1803*, College Station, Texas A & M University Press, 1999, p. 154.

(44) Récit du Pasteur Jacobus Schinck, 7 septembre 1795, dans A.F. PAULA (dir.) *1795 : de slavenopstand op Curaçao : een bronnenuitgave van de originele overheidsdocumenten*, Curaçao, N.A., Centraal Historisch Archief, 1974, p. 268. On trouvera un traitement détaillé de la rébellion dans Cornelis Ch. GOSLINGA, *The Dutch in the Caribbean and in Surinam, 1791/5-1942*, Assen/Maastricht, Van Gorcum, 1990, p. 8-20.

(45) MUNFORD et ZEUSKE, « Black Slavery, Class Struggle », *op. cit.*, 21. Frédéric RÉGENT, *Esclavage, métissage, liberté : La Révolution française en Guadeloupe. 1789-1802*, Paris, Bernard Grasset, 2004, p. 219-221.

(46) Gwendolyn Midlo HALL, *Africans in Colonial Louisiana : The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*, Baton Rouge et Londres, Louisiana State University Press, 1992, p. 369. Cf. Gilbert C. DIN, « Carondelet, the Cabildo, and Slaves : Louisiana in 1795 », *Louisiana History : The Journal of the Louisiana Historical Association* 38:1 (hiver 1997), p. 5-28.



Hugues, l'administrateur de la Guadeloupe, faisait rage. Hugues avait pour cible les îles britanniques, les menaçant de libérer tous les esclaves si les Français devaient gagner, semant l'effroi partout auprès des planteurs, dans l'espoir de rassembler les esclaves à ses côtés. En réalité, les Français n'auraient pas mis fin à l'esclavage dans ces îles britanniques, mais cette propagande produisit son effet⁴⁷. Et d'ailleurs leur réputation en tant que libérateurs ne disparut pas du jour au lendemain. Les Noirs de Curaçao choisirent en masse le camp des étrangers au cours d'une invasion française en 1800, aidant même les Français à déplacer un canon lourd⁴⁸. Ce fut cette même année que quelques esclaves à Richmond (Virginie) crurent à l'accusation, d'une logique forcée, portée par ses adversaires politiques, que Thomas Jefferson ferait appel à la France et à ce qui restait des troupes d'anciens combattants de Napoléon aux États-Unis pour envahir le pays et l'aider à combattre dans la guerre civile qu'il envisageait, et dont les esclaves étaient à même de tirer profit⁴⁹.

Après la fondation d'Haïti, les esclaves commencèrent à considérer ce nouvel État comme le lieu où jaillissait la liberté. D'après une rumeur qui courut à Porto Rico en 1811, le roi noir d'Haïti, Henri Christophe, avait donné l'ordre de libérer tous les esclaves⁵⁰. Après que Christophe eut été couronné roi, sous le nom d'Henri 1^{er}, en juin 1812, ce fut à Cuba que les rumeurs se répandirent lui attribuant le décret de libération. Une fois encore, il était clair, aux yeux de nombreux esclaves qui participèrent à un soulèvement local, que des hommes puissants, dans les régions, faisaient obstacle à ce qu'ils soient affranchis⁵¹. Et jusque dans les années 1820 et 1830, des rumeurs circulèrent au sujet de conspirations organisées depuis Haïti, dont le but était de mettre fin à l'esclavage dans les colonies du Nouveau Monde⁵².

Christophe n'abolit jamais l'esclavage en dehors des frontières d'Haïti – comment l'aurait-il pu ? – mais l'émancipation dans les empires avoisinants eut un effet sur les actions des esclaves. Le meilleur exemple

(47) Anne PÉROTIN-DUMON, « Les jacobins des Antilles ou l'esprit de liberté dans les Îles-du-Vent », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* XXXV (avril-juin 1988), p. 275-304 : 293.

(48) N. van MEETEREN, *Noodlotsdagen : Grepen uit de geschiedenis van Curaçao, 1799-1800*, Curaçao, Drukkerij De Stad, 1944, p. 113.

(49) Douglas R. EGERTON, *Gabriel's Rebellion : The Virginia Slave Conspiracies of 1800 and 1802*, Chapel Hill et Londres, The University of North Carolina Press, 1993, p. 42-43.

(50) BARALT, *Esclavos rebeldes*, *op. cit.*, p. 27.

(51) Ada FERRER, « Cuba en la sombra de Haití : noticias, sociedad y esclavitud », dans GONZALEZ-RIPOLL, NARANJO, FERRER, GARCIA et OPATRNÝ, *El rumor de Haití en Cuba*, p. 179-231 : 226-227.

(52) *Ibid.* NARANJO OROVIO, « La amenaza haitiana », *op. cit.*, p. 160.

en est le décret d'émancipation générale des esclaves par le gouvernement provisoire de la Seconde République française en avril 1848. La mesure donna naissance à la rumeur à Sainte-Croix (île danoise) que l'émancipation était un fait, officiellement, mais était différée. Le 3 juillet, huit mille esclaves refusèrent de commencer leur journée de travail et se regroupèrent devant un fort du gouvernement dans la ville de Frederiksted, exigeant leur liberté. Sans tenir compte des conseils d'autres officiels, le gouverneur danois dit aux esclaves rassemblés : « Maintenant vous êtes libres, vous êtes par la présente déclaration émancipés »⁵³.

Monarchisme et esclavage

La foi des esclaves en un grand roi libérateur pose la question de savoir si, dans les Amériques françaises, espagnoles et britanniques, ils avaient de profondes sympathies royalistes. La royauté était manifestement importante aux yeux des Africains pour comprendre le monde. L'historienne Elizabeth Kiddy a affirmé que « les dirigeants africains, qu'ils soient chefs de petites entités politiques ou rois de vastes États, occupaient des positions rituelles notables, intermédiaires entre plusieurs niveaux de relations sociales, religieuses et politiques. Les dirigeants en Afrique Centrale étaient au sommet d'une hiérarchie très bien comprise qui définissait la position d'une personne dans la société des vivants et qui incluait également un monde occulte allant jusqu'aux ancêtres et/ou aux esprits et aux enfants non encore nés, de même qu'aux animaux, aux plantes et aux objets inanimés. Les chefs étaient des médiateurs, au moyen d'actions rituelles, entre la société et l'environnement naturel, et entre les vivants et les morts »⁵⁴. Les rois africains élus dans les Amériques assumaient, de temps en temps, cette fonction de médiation. À Newport (Rhode Island), le gouverneur noir entendit en appel des affaires présentées par des magistrats et juges noirs de moindre rang qui faisaient partie du système officieux de gouvernement noir⁵⁵.

(53) Neville A.T. HALL, *Slave Society in the Danish West Indies : St. Thomas, St. John, and St. Croix*, dir. B.W. HIGMAN, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1992, p. 208-209.

(54) Elizabeth W. KIDDY, « Who is the King of Congo? A New Look at African and Afro-Brazilian Kings in Brazil », dans Linda M. HEYWOOD (dir.) *Central Africans and Cultural Transformations in the American Diaspora*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 153-182 : 156.

(55) William D. PIERSEN, *Black Yankees : The Development of an Afro-American Subculture in Eighteenth-Century New England*, Amherst, Mass., The University of Massachusetts Press, 1988, p. 134.



Ce « roi » particulier agissait en conformité avec un type d'autorité monarchique africaine que John Thornton a identifiée : celle du roi-forgeron, dont la manière de gouverner était fondée sur le consensus et le consentement. L'autre modèle africain était celui du roi conquérant, qui détenait un pouvoir absolu⁵⁶. C'était ce roi vainqueur qui pouvait mener ses partisans à la bataille, non seulement en Afrique, mais aussi dans les Amériques⁵⁷. Au cours d'une conspiration d'esclaves en 1612 dans la ville de Mexico, d'un soulèvement d'esclaves en 1719 à Minas Gerais (Brésil), et d'une rébellion d'esclaves en 1733 dans l'île des Antilles danoises de St John, un roi et une reine avaient été élus par les esclaves avant le début des événements⁵⁸. De même, les esclaves combattant dans la révolution haïtienne décrivaient souvent leurs propres meneurs comme étant des rois⁵⁹. Les partisans du roi avaient souvent une confiance aveugle en leur chef. La seule raison pour laquelle de nombreux esclaves, tels ceux de Cuba à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, se joignirent aux mouvements de rébellion, fut leur engagement vis-à-vis de leurs capitaines ou rois venus d'Afrique⁶⁰.

Un cas de « roi » africain est Court, un Coromantee asservi qui fut envoyé, à l'âge de dix ans, de la Côte-de-l'Or en Afrique à la colonie d'Antigua dans les Antilles britanniques. Court n'était pas lui-même de sang royal, bien qu'il descendît des meilleures familles, mais s'arrogea le titre de roi au sein des nombreux autres Coromantees dans cette île. Un jour, il se montra sous un dais d'apparat, dans son habit royal orné d'une épaisse bordure de fourrure noire ou de plumes noires, et portant une

(56) John K. THORNTON, « "I Am the Subject of the King of Congo" : African Political Ideology and the Haitian Revolution », *Journal of World History* 4 : 2 (automne 1993), p. 181-214 : 189-191.

(57) Les sociétés marronnes avaient souvent des rois à leur tête : Marina de MELLO E SOUZA, *Reis negros no Brasil escravista : História da festa de coroação de Rei Congo*, Belo Horizonte, Editora UFMG, 2002, p. 239-240 ; Jane LANDERS, « Leadership and Authority in Maroon Settlements in Spanish America and Brazil », dans José C. CURTO et Renée SOULODRE-LA FRANCE (dir.), *Africa and the Americas : Interconnections during the Slave Trade*, Trenton, N.J. et Asmara, Erythrée, Africa World Press, 2005, p. 173-184.

(58) Edgar F. LOVE, « Negro Resistance to Spanish Rule in Colonial Mexico », *The Journal of Negro History* 52:2 (avril 1967), p. 89-103. 98. MELLO E SOUZA, *Reis negros no Brasil escravista*, p. 235. Pierre PANNET, « The Conspiracy of the Amina Negroes on St. John », dans George F. TYSON et Arnold R. HIGHFIELD (dir.), *The Kamina Folk : Slavery and Slave Life in the Danish West Indies, United States Virgin Islands* : The Virgin Islands Humanities Council, 1994, p. 19-23 : 22.

(59) DUBOIS, *Avengers of the New World*, op. cit., p. 108.

(60) Manuel BARCIA, *Seeds of Insurrection : Domination and Resistance on Western Cuban Plantations, 1808-1848*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2008, p. 43. Ces rois étaient en général membres de la milice noire : Matt D. CHILDS, « "The Defects of Being a Black Creole" : The Degrees of African Identity in the Cuban *Cabildos de Nación*, 1790-1820 », dans LANDERS et ROBINSON, *Slaves, Subjects, and Subversives*, op. cit., p. 209-245 : 222.

coiffure de soie verte brodée d'or qui, à ce qu'il paraît, était semblable à celle qu'arboraient les rois de cette ethnie. Il effectua une danse dont seuls les esclaves coromantees pouvaient comprendre le sens : c'était la danse exécutée traditionnellement par le roi de ce peuple lorsqu'il informait ses sujets de la décision qu'il venait de prendre de déclarer la guerre à un État voisin. Ainsi fut donné le signal pour la conspiration des esclaves de 1736 à Antigua, qui, pourtant, ne se transforma jamais en véritable rébellion⁶¹. Les autorités coloniales dans toute l'Amérique avaient connaissance du rôle des rois dans les révoltes et tentèrent d'empêcher leur élection⁶².

Dans quelques cas, les esclaves s'attendaient à ce qu'un roi ou une reine arrive d'Afrique pour les libérer. Les esclaves à la Martinique en 1768 répandirent la rumeur qu'un puissant roi était venu d'Afrique, qu'il avait racheté tous les esclaves au gouvernement colonial, et organiserait bientôt leur retour vers l'Afrique⁶³. À Cuba, un demi-siècle plus tard, les esclaves de la nation Congo s'adressèrent au roi du Congo qui, prétendait-on, avait envoyé des lettres dans l'île, ordonnant la libération des esclaves⁶⁴. Finalement, des esclaves dans une petite ville près de Popayán (Nouvelle-Grenade), se révoltèrent en 1810 parce qu'une reine noire était, disait-on, arrivée d'Afrique, leur apportant la liberté⁶⁵.

L'historien Brendan McConville a récemment suggéré que les sub-cultures d'esclaves dans les colonies britanniques d'Amérique ne furent pas seulement inspirées par les rois africains. Plus exactement, elles « amalgamèrent des pratiques politiques britanniques à des croyances africaines »⁶⁶. Les esclaves, affirme McConville, pouvaient considérer le roi comme un allié éloigné, mais puissant. Une autre alliée, en relation avec le roi, était l'Église anglicane. Les esclaves dans le Sud des

(61) *A Genuine Narrative of the Intended Conspiracy of the Negroes at Antigua : Extracted from an Authentic Copy of a Report, made to the Chief Governor of the Carabee Islands, by the Commissioners, or Judges appointed to try the Conspirators*, Dublin, R. Reilly, 1738. Voir également David Barry GASPAS, *Bondmen & Rebels : A Study of Master-Slave Relations in Antigua with Implications for Colonial British America*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1985.

(62) KIDDY, « Who is the King of Congo », *op. cit.*, p. 160-161.

(63) SCOTT, « The Common Wind », *op. cit.*, p. 117-118.

(64) David Patrick GEGGUS, « Slavery, War and Revolution in the Greater Caribbean, 1789-1815 », dans : David Barry GASPAS et David Patrick GEGGUS (dir.), *A Turbulent Time : The French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1997, p. 1-50:10. Matt D CHILDS, *The 1812 Aponte Rebellion in Cuba and the Struggle against Atlantic Slavery*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2006, p. 161.

(65) Marcela ECHEVERRI, « Popular Royalists and Revolution in Colombia : Nationalism and Empire, 1780-1830 », thèse de doctorat, New York University, 2008, p. 190.

(66) McCONVILLE, *The King's Three Faces*, *op. cit.*, p. 178-179.



États-Unis ont pu croire que le baptême, d'une manière ou d'une autre, les libérerait de leur servitude, ce qui était la raison pour laquelle leurs maîtres s'opposaient aux efforts déployés par les hommes d'Église pour les convertir. Les esclaves eurent également connaissance de la bienveillance du roi au travers de cérémonies royales et de l'administration de la justice du roi dans les tribunaux, particulièrement dans les affaires où le roi prenait des décisions contre leurs maîtres⁶⁷. Une fusion semblable se produisit à Saint-Domingue, où les modèles de royauté africains furent créolisés⁶⁸.

Il se peut que les esclaves dans différentes parties des Amériques aient considéré le monarque espagnol comme la source de leur émancipation. Tout au long du XVIII^e siècle, les esclaves au Nouveau Monde avaient fui pour rejoindre les colonies espagnoles voisines, attirés par des décrets royaux qui leur promettaient la liberté. Déjà en 1680, la couronne espagnole avait permis aux autorités coloniales dans les Amériques d'émanciper les esclaves fugitifs qui arrivaient dans les territoires espagnols en provenance de colonies appartenant à des puissances européennes rivales. Des décrets parus à des dates ultérieures indiquaient que le baptême des esclaves dans la foi catholique était une condition pour l'émancipation. De cette manière, les autorités espagnoles enlevaient une main-d'œuvre de valeur à leurs adversaires, tout en augmentant les rangs de leurs propres subordonnés et loyaux sujets. Dans les décennies qui suivirent, les esclaves en fuite arrivèrent régulièrement dans les différentes régions de l'Amérique espagnole pour revendiquer ce droit, voyageant de la Caroline du Sud, britannique, à la Floride, des îles danoises à Porto Rico, de la Jamaïque à Cuba, de Saint-Domingue française à l'espagnole, de l'île néerlandaise de Curaçao au Venezuela, et des Antilles danoises à Porto Rico. Cet exode de l'île danoise de Sainte-Croix à celle, voisine, de Porto Rico fut si fréquent que des familles de planteurs coururent le risque d'être ruinées⁶⁹.

(67) *Ibid.*, 175-176. La pratique de la justice royale au Brésil peut avoir également convaincu des esclaves de l'autorité morale du monarque, qui n'était pas tenu par les lois des hommes, mais agissait d'après des lois spirituelles : A.J.R. RUSSELL-WOOD, « "Acts of Grace" : Portuguese Monarchs and Their Subjects of African Descent in Eighteenth-Century Brazil », *Journal of Latin American Studies* 32:2 (mai 2000), p. 307-332 : 327.

(68) Gene E. OGLE, « The Trans-Atlantic King and Imperial Public Spheres : Everyday Politics in Pre-Revolutionary Saint-Domingue », dans David GEGGUS et Norman FIERING (dir.), *The World of the Haitian Revolution*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 2009, p. 79-96 : 89-91.

(69) Reimer HAAGENSEN, « Description of the Island of St. Croix », dans TYSON et HIGHFIELD, *Kamina Folk, op. cit.*, p. 29-46 : 32.

En 1790, inquiète au sujet des déplacements de personnes d'origine africaine à travers les Caraïbes et de l'influence possible des Révolutions de Saint-Domingue et de France, l'Espagne mit fin à sa politique d'octroi de la liberté à ceux qui fuyaient d'un empire à l'autre dans les Amériques. Cette mesure ne transforma pas les esclaves étrangers en ennemis de la couronne espagnole. Au contraire, la foi en la bonté du roi d'Espagne survécut et refit surface dans de nombreux endroits de la Caraïbe au cours des années suivantes⁷⁰. Ce fut seulement après que les guerres d'indépendance eurent déterminé le destin de l'Espagne que l'on n'évoqua plus le lointain monarque. À ce moment-là, bien sûr, l'abolition réelle remplaçait les rumeurs d'émancipation dans la plus grande partie du Nouveau Monde.

Il pourrait sembler évident que les bouleversements révolutionnaires déclenchés par les Révolutions américaine et française furent une stimulation pour les esclaves à agir dans tout l'espace caraïbéen. De fait, la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen inspira les esclaves et les personnes de couleur libres dans toute la région⁷¹. Cependant, cet article a exposé que le lien entre les révolutions et les rébellions d'esclaves fut en grande partie indirect. Les esclaves insurgés, imprégnés de culture monarchiste, furent souvent encouragés par la rumeur que leur roi avait décrété leur libération, mais que les autorités locales et/ou leurs propres maîtres refusaient de se conformer à la loi. Le but des révoltes d'esclaves était donc simplement de leur garantir ce qui, légitimement, leur était déjà acquis. On peut trouver différentes versions de

(70) N.A.T. HALL, « Maritime Maroons : Grand Marronage from the West Indies » *The William and Mary Quarterly*, troisième série, 42:4 (octobre 1985), p. 476-498 : 484. Jane LANDERS, « Gracia Real de Santo Teresa de Mose : A Free Black Town in Spanish Colonial Florida », *The American Historical Review* 95:1 (février 1990), p. 9-30. Linda M. RUPERT, « Marronage, Manumission and Maritime Trade in the Early Modern Caribbean », *Slavery & Abolition* 30:3 (2009), p. 361-382. Curieusement, ceux des esclaves qui arrivèrent et étaient catholiques romains ne furent pas libérés. Les fugitifs de Cayenne qui atteignirent la Guyane espagnole en 1766 furent vendus sur la place publique : José Andrés GALLEGRO, *La esclavitud en la América española*, Madrid, Ediciones Encuentro, 2005, p. 146. Leur alliance avec l'Espagne au cours de la Révolution d'Haïti n'aurait fait que renforcer l'idéalisation du roi d'Espagne par les esclaves de Saint-Domingue : DUBOIS, *Avengers of the New World*, *op. cit.*, p. 107.

(71) Mario BRICENO-IRAGORRY, *Casa León y su tiempo (Aventura de un anti-héroe)*, 2^{nde} éd., Caracas, Tipografía Americana, 1947, p. 58-59. José MORALES, « The Hispaniola Diaspora, 1791-1850 : Puerto Rico, Cuba, Louisiana and Other Host Societies », thèse de doctorat, University of Connecticut, 1986, p. 36. Luis Felipe Pellicer, *La vivencia del honor en la provincia de Venezuela, 1774-1809 : estudio de casos*, Caracas, Fundación Polar, 1996, p. 85, 102. Kimberley S. HANGER, *Bounded Lives : Free Black Society in Colonial New Orleans, 1769-1803*, Durham, N.C. et Londres, Duke University Press, 1997, p. 152-153. DUBOIS, *Avengers of the New World*, *op. cit.*, p. 105, 141.



cette rumeur dans toute l'histoire de la Caraïbe où elle joua un rôle dans quelques – uns des soulèvements d'esclaves les plus importants au temps des Révolutions.

Wim KLOOSTER
Department of History
Clark University
950 Main St.
Worcester, MA 01610
USA
WKlooster@clarku.edu